

## VOEUX DU MAIRE : vendredi 8 janvier 2016, Marie-Annick BOUÉ, Maire du Theil de Bretagne Offrait ses vœux à la population en présence des Membres du Conseil Municipal

Permettez-moi en cette nouvelle année 2016, d'émettre un vœu très cher, s'il m'est permis de rêver : que notre planète connaisse la paix, la sérénité pour que chacun d'entre nous puisse vivre en toute liberté, égalité et fraternité.

Après avoir vécu en 2015 des événements tragiques sur notre territoire, ces valeurs prennent encore plus de signification et de sens :

- *La Liberté, que nous ne savons pas apprécier à sa juste valeur.*
- *L'Egalité que nous devons offrir à chacun pour mieux appréhender l'avenir.*
- *La Fraternité que nous devons susciter au travers des écoles, du bénévolat et des associations pour ainsi tisser du lien social*

En adoptant nous-mêmes cet esprit de tolérance, de solidarité, de respect d'autrui, soyons porteur d'espoir pour assurer un « mieux vivre ensemble ». C'est pour ce « mieux vivre ensemble » qu'un certain nombre d'habitants a fait le choix de vivre dans notre commune. Et par ce fait même, celle-ci a vu sa démographie croître ces dernières années.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que le Theil de Bretagne compte à ce jour une population totale de **1734 habitants**. Il faut savoir qu'en 1999, la population du Theil de Bretagne comptait 1130 habitants. Notons en 15 ans une évolution de plus de 600 habitants soit + 52%. La diversité de cette population est une richesse pour notre cité qui s'intègre dans nos différentes structures et renforce notre tissu social.

Je veux parler notamment : des enfants, des seniors, des associations, du bénévolat, du personnel communal, des élus.

Notre soutien est important et constant pour **les enfants**, au travers de la participation financière affectée à l'éducation dans les écoles et aux services périscolaires (garderie et restaurant scolaire, les TAP : temps d'activités périscolaires).

La commune est également en partenariat avec le centre de loisirs Crocq'Vacances. Un certain nombre de parents confie leurs enfants à cette structure. La Commune lui a attribué une subvention de fonctionnement de 9 400 € en 2015.

Quant **aux seniors**, le CCAS du Theil de Bretagne a été porteur du projet concernant le séjour à Paimpol, en septembre dernier. C'est une action intercommunale entre Brie, Janzé, Retiers, Essé, Amanlis.

Le CCAS du Theil de Bretagne invite les aînés autour d'un repas festif en avril et distribue également des colis de Noël.

**Les associations theillaises** sont l'émanation d'acteurs très impliqués dans la vie locale donnant de leur temps pour assurer leur bon fonctionnement. La commune les soutient financièrement, à hauteur de 5 300 €.

Parlons **bénévolat**. Il existe dans les associations mais également à la bibliothèque. Ce sont 8 personnes qui assurent les permanences. J'apprécie et reconnais leur dévouement et leur disponibilité pour l'accueil des lecteurs, sans elles, le fonctionnement serait quasiment inexistant.

Je voudrais aussi rendre hommage au **personnel communal**, qui s'adapte sans cesse à de nouvelles réglementations. Il fournit un travail conséquent, parfois non visible et palpable, mais je peux vous assurer qu'il assume sa responsabilité consciencieusement.

Pour **les élus** que nous sommes, nous contribuons au développement de la commune par les décisions que nous validons. Les membres du Conseil Municipal s'engagent aussi

dans différentes commissions de travail. S'investir demande de la disponibilité et une certaine ouverture d'esprit pour accomplir ces missions.

A vous tous, acteurs du territoire, un grand merci pour votre implication.

Pour améliorer votre vie au quotidien, la commune, en tenant compte de ses moyens, engage des investissements en vue d'offrir à ses habitants une meilleure qualité de vie.

Voici quelques dossiers pour cette année à venir :

Je veux parler de : la mise en place d'une zone 30 ; la réhabilitation de la voirie de la rue du Verger ; la mise en accessibilité ; le projet d'aménagement du cimetière ; le projet d'extension de l'atelier communal.

Ce lundi 4 janvier, le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour la mise en place d'une **zone 30 dans l'agglomération**. Cette zone concernera notamment les 2 axes principaux.

Nous comptons sur la bienveillance de nos concitoyens soumis à cette réduction de vitesse à 30km/H. Cette nouvelle mesure permettra d'assurer une meilleure sécurité pour les piétons, les cyclistes et pour les enfants aux abords des écoles.

En ce qui concerne la **réhabilitation de la voirie rue du Verger**, ce sera la continuité des travaux qui sont en cours rue des Acacias et rue des Perrières. Ces aménagements offriront à tous les riverains un espace plus accueillant et convivial. Fait nouveau, c'est la mise en place de bornes d'apport volontaire pour la collecte des ordures ménagères, afin de supprimer le porte à porte.

En 2015, le Conseil Municipal s'est engagé sur un **agenda de mise en accessibilité** des bâtiments publics sur la période de 2016 à 2021.

En ce qui concerne la voirie, dès lors qu'il y a réhabilitation, nous appliquons également les normes d'accessibilité pour toute personne à mobilité réduite. Ceci implique l'obligation de tenir compte des normes en vigueur. Exemple : largeur d'un trottoir exigée à 1.40 m pour faciliter le passage de fauteuils roulants et poussettes. A cet égard, il faut donc emprunter le cheminement le plus adapté.

Deux commissions : urbanisme et voirie étudieront en 2016 le **projet d'aménagement du cimetière** dans son ensemble. La réalisation interviendra en 2017, après accord de subvention de la Préfecture.

La commission urbanisme se penchera sur le **projet d'extension de l'atelier communal**, qui devra voir le jour en 2017.

Voyez, un autre horizon s'ouvre à nous pour 2016.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Je vous souhaite de vibrer pour des projets enthousiasmants et de les voir couronnés de succès.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes seules, démunies, malades, qui souffrent physiquement ou psychologiquement. Qu'elles retrouvent l'énergie et la force pour affronter le quotidien.

Pour chacun d'entre vous, que cette année soit source d'épanouissement, de sérénité, de bonheur et de santé.

Encore bonne année et heureuse année 2016.

Votre Maire,  
Marie-Annick BOUÉ

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2015

Service Public d'Assainissement Collectif.

- présentation du rapport d'activité 2014.

Après vote, le Conseil Municipal approuve, par 17 voix pour et 1 abstention, le rapport d'activité 2014 présenté.

- reconduction des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les tarifs 2015, à savoir : prime fixe annuelle = 40 €, prix du m3 (part variable) = 1.35 €

Travaux d'aménagement rues des Acacias et des Perrières : résultat de la consultation et choix de l'entreprise. Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation faite selon la procédure adaptée et du rapport d'analyse, décide à l'unanimité de passer un marché de travaux avec l'entreprise la moins-disante TPB de Vitré pour un montant total de 145 151.50 € ht soit 174 181.80 € ttc pour le marché de base et les options 1 et 3 retenues.

Viabilisation de terrains rue des Acacias : vente du lot B.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la vente du lot B à Mme Bougeard du Theil de Bretagne, pour 506 m<sup>2</sup> au prix de 25 000 € ht soit 30 000 € ttc.

Eclairage public : proposition changement des candélabres rue des Primevères et de la Résidence de Beauchêne. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'étude sommaire établie par le SDE35, s'engage à réaliser les travaux et demande la réalisation des études détaillées.

Droit de préemption urbain : examen déclarations d'intention d'aliéner biens situés Place de l'Eglise. Après vote, le Conseil Municipal décide par 17 voix "pour" et 1 abstention de ne pas préempter les biens situés 5 Place de l'Eglise, cadastrés section A n°327, 328 et 1037 appartenant à la Sci Tomafa.

Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche : adhésion commune nouvelle. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'adhésion de la Commune de Saint Germain du Pinel et approuve la modification des statuts du syndicat pour prendre en compte le nouveau périmètre.

PLU : discussion sur le PLU actuel, débat sur le PADD et délibération de principe de révision du PLU. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le principe d'engager la révision du Plan Local d'Urbanisme et de lancer la consultation pour le choix d'un bureau d'étude qui mènera à bien cette mission.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Projet de réserve foncière. Le Conseil Municipal charge Madame le Maire d'engager des démarches pour l'acquisition de terrain en vue de constituer une réserve foncière.

- Projet de piste en terre avec bosses (pumptrack) pour VTT au Parc du Lavoir. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour étudier ce dossier.

- Règlementation de la vitesse rue Robert Lequerré. Le Conseil Municipal souhaite étudier la possibilité de limiter la vitesse sur certains secteurs de l'agglomération à 30 km.

## CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal : **lundi 1er février 2016 à 20h30**, salle du Conseil Municipal.

## BIBLIO'THEIL

### Coups de cœur !

« La terre qui penche » de Carole Martinez  
Si vous aimez les histoires où le merveilleux côtoie le quotidien, "La terre qui penche" est pour vous !

On croit tout deviner en lisant la 4<sup>ème</sup> de couverture, et pourtant... Carole Martinez nous emmène avec poésie sur les chemins du Moyen Age au sortir de la Grande Peste Noire. Nous nous faisons entraîner (comme par la rivière La Loue, si présente) par le récit à deux voix d'une enfant de 12 ans élevée sans mère, négligée et battue par son père. Récit de la conquête de sa propre liberté, où alternent cruauté et tendresse. C'est à regret que j'ai refermé ce livre enchanteur...

**Horaires d'ouverture :** mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact** au 02 99 47 73 55 ou [bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr)

## A LOUER

- Résidence du Verger : appartement type 3.
  - Résidence de Beau Chêne : appartement type 2 à l'étage.
  - Résidence des Croisettes : maison type 2.
- Renseignements à la Mairie, 02 99 47 74 07.

## SONDAGE PUMPTRACK

### Votre avis nous intéresse !

Dans le cadre du nouvel aménagement du Parc du Lavoir, le Conseil Municipal réfléchit, en parallèle à l'implantation du nouveau plateau sportif, à la réalisation d'un espace dédié à la pratique du vélo. C'est un sport de plus en plus populaire chez l'adulte, mais surtout il est pratiqué par tous les enfants, et mérite sans doute d'être représenté et proposé au sein des infrastructures sportives de la commune. Ce parcours se présenterait sous forme de « Pumptrack », un circuit en boucle composé de bosses et de virages, sans danger, mais très ludique, sportif et formateur en terme de technique...

Cette zone serait avant tout destinée aux enfants, mais également aux plus grands, puisque le pumptrack se pratique à tous les âges, tous les niveaux... Si vous savez faire du vélo, vous savez faire du Pumptrack !

Une nouvelle façon de s'amuser ensemble tout en faisant du sport !

Plus d'infos et de vidéos sur la page Facebook de la commune...

La Municipalité aimerait savoir si ce projet retient votre attention, et séduit petits et grands.

Merci pour vos retours **pour le 29 février**, via la page Facebook, ou par mail à : [mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr](mailto:mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

**samedi 5 mars 2016, 11h : Assemblée Générale**  
Bilan de l'activité 2015 et perspectives 2016. Bénévoles, membres, représentants d'associations theillaises ou sympathisants, vous êtes tous invités à y participer !  
Pour tout renseignement Marc Sorin (Président) 06 12 26 18 95

## AGENDA FEVRIER 2016

**Samedi 30 janvier :** Repas de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA), Restaurant Le Theillais.

**Samedi 6 février :** Assemblée Générale des Anciens d'AFN 14h, salle communale.

**Samedi 6 février :** Soirée Choucroute – Club de football Essé Le Theil, Restaurant Le Theillais.

**Lundi 29 février :** Concours de belote du Club de la Joie (date modifiée)

## ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES

### RETIERS-LE THEIL -

### Planning des randonnées – FÉVRIER 2016

(\*) *Covoiturage à 13h45, parking Miescisko à Retiers—Départ randonnée : 14h00*

**Samedi 30 janvier :** Chateaubriant - Béré, circuit des 2 clochers. Départ parking champ de foire de Béré, près de l'église. (\*13h40). 12.8 kms, variante 11.5 kms.

**Samedi 6 février :** Janzé - Brie par les bords de l'Isle. Départ place de la gare à Janzé. (\*). 10.5 kms.

**Samedi 13 février :** Noyal sur Brutz, circuit des Grées. Départ place de l'église Noyal sur Brutz. (\*). 7.1 kms ; variante 10.5 kms avec extension sur Fercé.

**Samedi 20 février :** Thourie, circuit du Bois Guy. Départ bois de la Raimbaudière. (\*). 11.2 kms, variante 7 kms.

**Samedi 27 février :** Retiers, circuit des éoliennes. Départ Château d'eau de Richebourg. (\*). 9.5 kms.

*Renseignements : Jean Louis Cocault : 06 31 23 81 96 ou Michelle Clouet : 06 84 40 78 36 ou 02 99 43 56 25*

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

- Liste des assistantes maternelles [www.assistantsmaternels35.fr](http://www.assistantsmaternels35.fr)  
- Accompagnement personnalisé pour vos travaux de rénovation énergétique.

- Chèque sport 2015-2016 : pour les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000. Infos sur [jeunes.bretagne.bzh](http://jeunes.bretagne.bzh).

- Bourses Initiatives Jeunes : aide financière destinée aux jeunes de 15 à 30 ans pour les projets à l'international ou projets locaux. Infos PIJ de la Roche aux Fées 06 33 73 72 05, [pji.m.bosmans@ccprf.fr](mailto:pji.m.bosmans@ccprf.fr) ; [pji.c.darrort@ccprf.fr](mailto:pji.c.darrort@ccprf.fr). Dossier auprès d'Emmanuel Janvier : 02 99 00 91 12

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Communauté de Communes pour retrouver toutes les infos sur les réunions, les débats et animations diverses.

Renseignement : Communauté de Communes 16 rue Pasteur à Retiers : 02 99 43 64 87 ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

Parution le lundi 25 Janvier 2016

Pour Infos-Le Theil n° 209 articles à déposer

pour le 15/02/2016 à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

